

RASSEMBLEMENT DU 23 janvier 2013

Le ministre prend la responsabilité d'un conflit avec les enseignants !

350 à 400 personnes se sont rassemblées ce matin, à l'appel des syndicats, jour où le Ministre Peillon présentait ses projets de lois au Conseil des ministres.

Le SNUDI FO, avec la fédération de l'enseignement (FNEC-FP FO), remercie les collègues qui ont bravé les conditions climatiques difficiles et qui ont manifesté leur exigence du **retrait des projets de loi Peillon** (loi d'orientation et de refondation et décret sur les rythmes scolaires).

[Voir ICI la déclaration de la FNEC FP FORCE OUVRIERE](#)

Cette exigence s'affirme par des centaines de collègues signataires à ce jour de la pétition du SNUDI FO et dont nous avons remis officiellement les **816 signatures** au Directeur académique lors de l'audience.

Nous vous invitons à poursuivre les signatures afin d'amplifier la mobilisation → [télécharger ICI](#)

[Voir ICI la déclaration de la FNEC FP FORCE OUVRIERE en audience](#)

C'est l'exigence affirmée hier, mardi 22 février à Paris, par les professeurs des écoles, en grève massive avec leurs organisations syndicales

C'est également ce qu'ont exprimé les collègues qui se sont mis en grève hier sur le département.

Monsieur Peillon doit tirer les conclusions de l'expression démocratique !

S'il persiste, il prend la responsabilité **d'un conflit avec les enseignants**, dont la première manche s'est jouée aujourd'hui, devant la Direction académique, comme dans tous les autres départements de France, où les enseignants, à l'appel de leurs syndicats, ont manifesté devant les Directions académiques, les Rectorats ou les Préfectures, pour demander l'abandon du projet de loi de refondation de l'école et le retrait du projet de décret sur les rythmes scolaires qui en est la première application.

Devant l'obstination du ministre, le moment n'est-il pas venu que toutes les fédérations et syndicats nationaux décident clairement d'une grève nationale d'avertissement sur les deux mots d'ordre clairs : retrait du projet de loi de refondation et retrait du projet de décret sur les rythmes scolaires ?

C'est l'urgence première de la situation, le préalable à toute autre négociation !

C'est cette proposition que la FNEC FP FO adressera à toutes les autres fédérations syndicales lors de l'**intersyndicale** programmée le lundi 28 janvier.

C'est cette proposition que nous vous soumettons [en signant la pétition](#) (en pièce jointe) et en faisant signer tous vos collègues.

[Voir ICI le communiqué de la FNEC FP FO du 22/01/13](#)

Monsieur PEILLON, votre « refondation », on n'en veut pas... Retirez vos projets !

Pour vous défendre, syndiquez-vous !

Rejoignez le FO, le syndicat libre et indépendant des gouvernements quels qu'ils soient !

FO le syndicat qui défend vos droits !

[\(Téléchargez ICI le bulletin de syndicalisation\)](#)